



Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Fonctionnaire délégué fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.

Le demandeur est la SIROPERIE MEURENS sa, domicilié Rue de la Kan, 2 à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Rue de la Kan, 2, cadastré Section B n° 650 W.

Objet de la demande : ***Construction d'un hall de stockage et couverture d'une cour existante***

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.40 – D.VIII.3 et R.IV.40-1-4° : une enquête publique est requise pour la construction d'un hall de stockage à caractère non agricole, d'une superficie supérieure à 400 m² ;

CoDT – art. D. IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (Aire différenciée IV (aire de villas) et Aire différenciée V (aire artisanale et d'équipements communautaires) sur les points suivants :

terrain naturel modifié à moins d'un mètre des limites de la parcelle - recul latéral inférieur à 6 mètres et recul arrière inférieur à 10 mètres et recul arrière inférieur à 10 mètres

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et D.VIII.3 du CoDT.

L'enquête publique est ouverte du 08.05.2023 au 22.05.2023 (clôture d'enquête à 16h00).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables ***de 9h00 à 12h00*** ;

- les ***jeudis 11 et 18 mai*** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de ***Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)***

téléphone : ***087/68.01.38***, mail : [***urbanisme@aubel.be***](mailto:urbanisme@aubel.be).

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : ***Collège Communal - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel***

- par télécopie au numéro : ***087/68.82.95***,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : ***urbanisme@aubel.be***

- remises ***au Service Urbanisme*** dont le bureau se trouve ***Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel.***

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU 2675**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

**Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolai n° 1 à 4880 Aubel,
le 22.05.2023 à 16h00.**

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse reprise ci-avant.
